

1. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

FRONTLINE® ad us.vet., spray pour chiens et chats

2. COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

Substance active:

1 ml solution contient: Fipronil 2,5 mg

Excipients:

Pour la liste complète des excipients, voir rubrique 6.1.

3. FORME PHARMACEUTIQUE

Spray pour application sur la peau, solution

4. INFORMATIONS CLINIQUES

4.1 Espèces cibles

Chien et chat

4.2 Indications d'utilisation, en spécifiant les espèces cibles

Affections dues à des parasites sensibles au fipronil chez les chiens et chats:

- Prévention et traitement des infestations par les puces et les tiques.
- Elimination des poux broyeur.

La durée de protection contre les nouvelles infestations par les puces varie de 60 à 90 jours chez le chien et est d'environ 40 jours chez le chat. La durée de protection contre les nouvelles infestations par les tiques est d'environ 30 jours chez le chien et de 2 semaines chez le chat.

Le médicament peut être intégré dans un programme de traitement de la Dermatite par Allergie aux Piqûres de Puces (DAPP).

4.3 Contre-indications

Ne pas utiliser chez les animaux malades (maladies systémiques, fièvre...) ou convalescents.

En l'absence de données disponibles, ne pas traiter les chatons de moins de 8 semaines ou pesant moins de 1 kg.

Ne pas utiliser chez les lapins, car des effets secondaires parfois létaux peuvent avoir lieu.

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité connue aux principes actifs, ou à l'un des excipients.

4.4 Mises en garde particulières à chaque espèce cible

Ne pas pulvériser dans les yeux ou le nez ou sur les plaies cutanées.

Il est important de veiller à ce que les animaux ne se lèchent pas entre eux.

4.5 Précautions particulières d'emploi

Précautions particulières d'emploi chez l'animal

Ne pas sur doser. Le risque de provoquer des effets secondaires peut augmenter dans le cas de surdosage.

Il est important de veiller à ce que les animaux ne se lèchent pas entre eux.

Les animaux ne doivent pas être autorisés à nager dans les cours d'eau pendant les 2 jours suivant l'application.

Les bains et les immersions dans l'eau dans les 2 jours précédant et suivant l'application du produit doivent être évités.

Des tiques attachées peuvent occasionnellement être observées aussi chez les animaux traités.

Pour cette raison, la transmission des maladies infectieuses ne peut pas être complètement exclue si les conditions sont défavorables.

Ce produit peut provoquer une irritation des muqueuses et des yeux. Il faut donc éviter le contact du produit avec la bouche, le nez et les yeux.

Les puces des animaux de compagnie infestent souvent leur panier, leur zone de couchage et leurs zones de repos habituelles comme les tapis et les canapés. En cas d'infestation massive, au début de traitement, ces endroits devront être traités avec un insecticide adapté et aspirés régulièrement.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

Les animaux ou les utilisateurs ayant une hypersensibilité connue aux insecticides ou à l'alcool devraient éviter le contact avec le médicament.

Comme pour tous les insecticides, il est recommandé de porter des gants et de traiter les animaux dans un local bien aéré.

Eviter le contact du contenu avec les doigts.

Se laver les mains avec de l'eau et du savon après chaque utilisation.

En cas d'exposition accidentelle des yeux, rincer à l'eau pure avec soin.

Ne pas manipuler les animaux traités et ne pas autoriser les enfants à jouer avec les animaux traités jusqu'à ce que le pelage soit sec.

Il est donc recommandé que les animaux ne soient pas traités dans la journée mais plutôt en début de soirée.

Les animaux récemment traités ne devraient pas être autorisés à dormir avec les propriétaires, surtout les enfants.

Ne pas fumer, boire ou manger pendant l'application.

Ne pas vaporiser en direction d'une flamme ou d'un corps incandescent.

Ne pas exposer l'animal traité à une flamme ou à une autre source de chaleur avant qu'il soit complètement sec.

4.6 Effets indésirables (fréquence et gravité)

En cas de léchage, une brève période d'hypersalivation due à la nature de l'excipient peut être observée. Parmi les effets secondaires extrêmement rarement suspectés, des réactions cutanées transitoires, érythème, prurit ou alopecie ont été rapportés après utilisation. Exceptionnellement, de l'hypersalivation, des symptômes neurologiques réversibles (hyperesthésie, abattement, symptômes nerveux) ou des vomissements et des symptômes respiratoires ont été observés après utilisation.

4.7 Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte

FRONTLINE® SPRAY peut être utilisé pendant la gestation et la lactation.

4.8 Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions

Ne pas utiliser en concomitance avec des médicaments affectant la fonction thyroïdienne. Les autres substances acaricides et insecticides doivent être interrompues au moins 10 jours avant et jusqu'à 4 semaines après l'administration de Frontline.

4.9 Posologie et voie d'administration

Afin de bien mouiller le pelage, et en fonction de la longueur des poils, appliquer 3-6 ml par kg (7,5 à 15 mg de principe actif par kg), soit:

Flacon de 100 ml: 6-12 pressions de la pompe par kg de poids corporel.

Flacon de 250 ml: 2-4 pressions de la pompe par kg de poids corporel.

Pulvériser sur toute la surface du corps, en maintenant le flacon à une distance de 10-20 cm.

Appliquer à rebrousse-poil en ayant soin de couvrir la totalité de l'animal, afin de mouiller uniformément le pelage. Après l'application, frictionner à l'aide d'un chiffon propre ou de la main protégée pour faire pénétrer le produit jusqu'à la peau. Laisser sécher sans essuyer. En l'absence de données de tolérance, l'intervalle minimum de traitement est de 4 semaines.

4.10 Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes), si nécessaire

Le risque de provoquer des effets secondaires peut augmenter dans le cas de surdosage. Les conséquences éventuelles devront faire l'objet d'un traitement symptomatique

4.11 Temps d'attente

Sans objet.

5. PROPRIÉTÉS PHARMACOLOGIQUES

Groupe pharmacothérapeutique: autre antiparasitaire externe à usage topique.

Code ATCvet: QP53AX15

5.1 Propriétés pharmacodynamiques

FRONTLINE® contient le principe actif fipronil, un insecticide/acaricide hautement actif de la famille des phénylpyrazolés. Il se fixe avec une haute affinité aux récepteurs GABA des cellules nerveuses

des arthropodes. Il provoque des hyperexcitations non-contrôlées et la mort rapide des insectes et des acariens. Le fipronil s'accumule dans les sécrétions de la peau et des follicules pileux et continue d'être relâché depuis les follicules pileux sur la peau et les poils, ce qui résulte chez les chiens et les chats en une longue activité résiduelle contre les ectoparasites.

5.2 Caractéristiques pharmacocinétiques

Sans objet

5.3 Propriétés environnementales

Sans objet

6. INFORMATIONS PHARMACEUTIQUES

6.1 Liste des excipients

Copovidon

Isopropanol

Eau purifiée

6.2 Incompatibilités majeures

Aucune connue.

6.3 Durée de conservation

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente: 3 ans

6.4 Précautions particulières de conservation

Conserver à température ambiante (entre 15°C et 30°C).

Tenir hors de portée des enfants.

6.5 Nature et composition du conditionnement primaire

Flacons de 100 ml et 250 ml.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

6.6 Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Tous médicaments vétérinaires non utilisés ou déchets dérivés de ces médicaments doivent être éliminés conformément aux exigences locales.

Fipronil peut nuire aux organismes aquatiques. Ne pas contaminer les étangs, les rivières ou les ruisseaux avec le médicament ou les emballages vides.

7. TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

Boehringer Ingelheim (Schweiz) GmbH, Bâle

8. NUMÉRO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

Swissmedic 53'004 016 Frontline ad us. vet., 100 ml spray pour chiens et chats

Swissmedic 53'004 024 Frontline ad us. vet., 250 ml spray pour chiens et chats

Catégorie de remise D: remise en ordonnance sur conseil spécialisé

9. DATE DE PREMIÈRE AUTORISATION/RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION

Date de première autorisation: 02.03.1995

Date du dernier renouvellement: 27.05.2020

10. DATE DE MISE À JOUR DU TEXTE

24.07.2020

INTERDICTION DE VENTE, DÉLIVRANCE ET/OU D'UTILISATION

Sans objet.